Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 26 (1979)

Heft: 9: 25 SZSV = USPC

Artikel: Guerre atomique : les Français sans protection

Autor: Duplouich, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-366698

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

«Le Figaro», Paris, Jeudi 5 juillet

Guerre atomique: les Français sans protection

Par Jacques Duplouich

Aus dem Pariser «Figaro» bringen wir diesen aktuellen Bericht, der Frankreich, das keinen mit der Schweiz zu vergleichenden Zivilschutz hat und dem der Verfasser, Jaques Duplouich, die Hölle auf Erden voraussagt, sollte es zu einem Krieg mit Atomwaffen kommen. Der zweite, aus Freiburg datierte Bericht orientiert über das hohe Ansehen, das der Schweizer Zivilschutz ganz allgemein im Ausland besitzt. (Redaktion «Zivilschutz»)

Au moins dix millions de civils tués en cas d'holocauste nucléaire. Des missiles qui ont une marge d'erreur d'un mètre après des milliers de kilomètres de vol. La théorie de la dissuasion. La protection civile dépourvue de moyens.

Une analyse portant sur la répartition des pertes en vies humaines entre les civils et les militaires, lors des dernières guerres, montre qu'au début du siècle la population civile était relativement épargnée: 10 millions de soldats tués en 14-18, contre 500 000 civils. Puis, en 39-45, les pertes «s'équilibrent»: 26 millions de militaires et 24 millions de civils disparus, du fait des hostilités. Actuellement, c'est la population civile qui souffre le plus des effets de la guerre: 500 000 personnes tuées en Corée contre 100 000 soldats. Deux millions de civils victimes de la guerre au Vietnam contre 150 000 soldats. En cas de guerre atomique en Europe on évalue à 1 million le nombre des militaires et de 10 à 100 millions celui des civils qui périraient... Pure spéculation, bien entendu.

Pourtant, il est permis de s'interroger: la politique de «dissuasion» et «d'équilibre de la terreur» adoptée par certains pays occidentaux, dont la France, rend-elle vraiment superflue la protection des populations contre les effets d'un conflit nucléaire?

Plusieurs Etats ont déjà répondu à la question en développant des programmes de protection civile exemplaires. C'est le cas de la Suède et de la Suisse. Ce dernier pays, par exemple, est aujourd'hui en état de protéger les neuf dixièmes de sa popu-

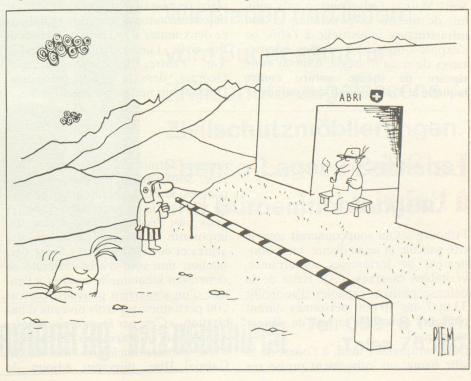
lation contre une agression atomique, et offrira une protection totale, dans les dix ans à venir.

Il n'y a pas que les pays neutres à se préserver d'une guerre possible. L'URSS disposerait d'un nombre important d'abris antiatomiques, un peu plus de 50 millions, de tous les types permettant d'accueillir 70 % de la population. En outre, les Soviétiques ont pris des mesures destinées à préparer des évacuations de grande envergure dans les régions industrielles (personnel, fabriques entières avec leurs installations) ainsi que des parties de la population habitant les villes et les régions les plus importantes du pays. Ces mesures touchent également les immenses dépôts souterrains de stockage prévus, et apparemment déjà construits, qui doivent servir à l'emmagasinage des matières premières et des vivres indispensables. Il est loin d'en être ainsi dans les pays de l'Alliance atlantique, comme le déplorait un rapport de l'OTAN en 1977. Seuls, les USA, l'Allemagne fédérale et la Norvège, sont à peu près organisés dans ce domaine.

Un jour de Pentecôte à minuit

En France, rien de sérieux n'est prévu. «Demain notre pays peut être vitrifié en dix minutes, il n'y aura aucune possibilité d'en réchapper» avoue un haut fonctionnaire de la sécurité civile. Pourquoi? «Parce que, en l'état actuel des choses, l'hypothèse d'une guerre n'est pas envisagée...»

Le général Pierre Gallois, théoricien de la force de frappe, est lui aussi fermement convaincu qu'un conflit nucléaire apocalyptique est inimaginable. «D'abord, parce que l'ennemi potentiel, l'URSS en l'occurrence, a bien d'autres moyens que la guerre pour s'emparer de notre territoire, en exploitant les faiblesses du régime libéral, notamment. Ensuite, la France est un petit pays, dépourvu de matières premières, qui ne lui apporterait pas la maîtrise du monde. Admettons néanmoins l'hypothèse d'une guerre nucléaire limitée, en Europe, la seule possible. Voici pourquoi l'holocauste est improbable. Les armes nucléaires russes sont très sophistiquées et atteignent un degré de précision inouï. Il y a vingt ans, pour anéantir une cible à 10 000 km,



avec une marge d'erreur de 5 km, il fallait aux Soviétiques une bombe de 5 mégatonnes. Avec le SS20, pour détruire le même objectif, il ne leur faudra plus demain qu'un kilotonne, avec une marge d'erreur de un mètre. C'est à cause de cette précision que l'apocalypse est exclue. Enfin, la guerre nucléaire, si elle devait avoir lieu, sera une guerre surprise – un jour de Pentecôte, à minuit! – qui ne laissera aux civils aucune chance de se mettre à l'abri. Dans ces conditions, la protection des populations...»

Et puis, la France a fondé sa défense sur la dissuasion, c'est-à-dire sur une force nucléaire stratégique «capable de frapper l'adversaire sur son territoire même et d'infliger de lourdes destructions à son potentiel économique. Son existence et la menace qu'elle constitue ont pour objectif de «dissuader» cet adversaire de nous attaquer sous peine de subir des dévastations sans commune mesure avec les bénéfices qu'il peut attendre de son attaque».

Les règles de la dissuasion exigeant que nul ne soit en mesure d'échapper aux représailles, la population est donc l'otage permanent de l'ennemi présumé, et devient une sorte de garantie de la bonne volonté de ses dirigeants.

C'est la théorie qui prévaut en France, comme le rappelait M. Raymond Barre au camp de Mailly, le 18 juin 1977, et qui consiste «à menacer les grandes agglomérations d'une nation adverse, où se concentre la plus grande part de sa puissance démographique et économique».

Soit! Mais si l'adversaire a pris soin, lui, de mettre sa population et son infrastructure industrielle à l'abri, ne s'expose-t-on pas à «l'effet boomerang» de cette stratégie, à savoir «une riposte de même nature contre laquelle la France serait sans parade»?

«Jupiter» le bunker du président

A l'exception de Taverny, Lyon Mont-Verdun, centraux de télécommunications souterrains destinés à abriter des organes gouvernementaux et de haut commandement, et de Jupiter le «bunker» du président de la République, il n'y a en France, aucun abri public. La responsabilité de la défense civile incombe, en fait, au ministère de l'Intérieur qui a pour mission, entre autres, de «prendre en matière de protection civile, les mesures de prévention que requiert en toutes circonstances la sauvegarde des populations». Tâche confiée à M. Christian Gérondeau directeur de la sécurité civile, assisté à Paris, d'un état-major réduit et de directeurs départementaux, pratiquement dépourvus de moyens.

Notre vulnérabilité est si criante que les députés se sont émus de la situation. Le premier ministre a répondu à cette inquiétude en demandant «une étude sur le coût des mesures envisageables pour assurer la protection des populations et sur leur efficacité».

Le coût estimé par le ministère de l'Equipement d'aménagement des caves et parkings afin d'en faire des abris convenables représenterait, selon les circonstances, entre deux et dix pour cent du prix des constructions neuves. «C'est la seule chose que nous puissions faire, reconnaît le général Gallois: se prémunir contre des retombées radioactives, par l'aménagement d'abris souterrains existant, qui n'entraînera pas de dépenses excessives.»

De leur côté, les responsables de la sécurité civile ont d'ores et déjà mis en place un réseau d'alerte, un réseau de détection automatique des radiations et deux unités d'instruction à la sécurité civile, l'une à Brignoles, dans le Var, l'autre, à Villeneuve-Saint-Georges, dans la région parisienne. Dispositions nettement insuffisantes.

300 ans sans guerre en 6000 ans

On voudrait croire avec le président Carter que «l'horrible menace d'une destruction mutuelle assurée empêchera une attaque d'être lancée».

Pourtant, les Etats membres du Pacte de Varsovie favorisent les mesures de protection civile, de manière à réduire les chances de succès d'une attaque ou d'une contre-attaque d'un ennemi virtuel. Dans les années d'intensification de la protection civile, Moscou aurait dépensé jusqu'à 25 milliards de francs, par an, pour la construction d'abris. En réponse, l'Administration américaine, a décidé à l'automne dernier, de mettre en chantier un programme de défense qui coûtera la bagatelle de 2 milliards de dollars aux contribuables. Ce programme permettrait d'assurer la survie de 150 millions de personnes en cas «d'échange nucléaire».

La France serait-elle donc la seule des puissances nucléaires à ignorer, comme l'affirme le député-maire de Tours, Jean Royer, qu'«une protection minimum de sa population peut rendre plus crédible sa force nucléaire stratégique»? Que la sécurité civile doit se préparer à protéger ce qui, après tout, justifie le combat militaire: la défense et la vie des citoyens?

Une étude faite à l'Université d'Oslo en 1977 démontre que l'humanité, dans son ensemble, n'a vécu que trois cents ans sans guerre au cours des 6000 dernières années. Durant cette même période, 15 000 conflits ont fait 3,6 milliards de morts. Autrement dit, un affrontement armé entre deux ou plusieurs nations, dans les prochaines années, est une hypothèse qu'on ne peut pas écarter. Dans cette perspective, n'est-il pas naïf de croire que l'homme renoncera à utiliser les armes de destruction massive, véhiculées par sous-marins, satellites et fusées, dont il s'est doté?

La Suisse à l'abri...

Fribourg... Qui soupçonnerait sous la cité paisible et accueillante, un foisonnement de forteresses souterraines, véritables casernes d'Ali Baba de la défense passive, capables d'accueillir 33 000 des 40 000 personnes durant plusieurs semaines, en cas de danger atomique?

Dans un quartier neuf, à l'ouest de la ville haute, un lotissement presse ses maisons autour de l'église Sainte-Thérèse. Sous l'église, en guise de catacombes, le PC en béton armé du chef de secteur de la protection civile! A deux pas, l'école du Jura dresse son imposante silhouette au milieu des arbres et des espaces verts. Signe particulier: une voie d'accès latérale de dimension inhabituelle conduit à l'entrée d'un souterrain pouvant recevoir 700 personnes, sur trois niveaux d'habitation. «C'est par là qu'arriveront les résidents du quartier dans l'éventualité d'une menace nucléaire» me dit M. Gabriel Bise, directeur adjoint de

l'Office fédéral de la protection civile. «Ils se placeront alors sous la responsabilité d'un chef d'abri, qui décidera de leur orientation. C'est là également que seront transportés les blessés, vers le poste sanitaire de secours doté de 128 lits».

Détail piquant: en attendant l'utilisation hypothétique de cet abri, c'est l'Association des auberges de jeunesse qui l'occupe, au profit de l'Office du tourisme de la ville...

Après avoir franchi une porte blindée, dont les deux battants pèsent chacun trois tonnes, on pénètre à l'intérieur